

Le niveau des acquis des élèves en maîtrise de la langue reste stable depuis douze ans, mais la proportion des élèves des groupes de haut et bas niveaux diminue au profit d'un accroissement des groupes intermédiaires. Les filles sont toujours plus performantes que les garçons. Les différences de niveaux restent très marquées par l'origine sociale des élèves. Et l'éducation prioritaire progresse.

LE CYCLE des évaluations disciplinaires réalisées sur échantillon (Cedre) – au-delà de la maîtrise des compétences du socle qui fait l'objet d'évaluations différentes – a pour finalité de mesurer plus finement les acquis des élèves, au regard des objectifs fixés par les programmes scolaires. Pour la première fois dans l'histoire de ce dispositif, l'épreuve de 2015 autorise une comparaison du niveau des élèves à douze ans d'intervalle sur trois temps de mesure : 2003, 2009 et 2015.

Depuis 2003, le score moyen obtenu par les élèves est resté stable. La répartition des élèves dans les groupes de niveau évolue, puisque les élèves des groupes de niveaux extrêmes (groupes < 1, 1 et 5) sont moins nombreux qu'auparavant. Parallèlement à cette baisse, les pourcentages d'élèves appartenant aux groupes 2 et 3 ont augmenté, passant de 26,3 % à 29,1 % pour le premier et de 29,4 % à 33,1 % pour le second (*figure 20.1 et tableau 20.3*).

En moyenne les filles ont de meilleures performances que les garçons dans le domaine de la compréhension de l'écrit. En 2015, cet écart se creuse encore avec une surreprésentation des garçons dans les bas niveaux (groupes < 2). La différence entre les scores moyens des filles et ceux des garçons augmente de manière significative, passant de 6 à 14 points en faveur des filles entre 2003 et 2015. La proportion de garçons dans les hauts niveaux poursuit sa baisse, au contraire des filles qui sont de plus en plus représentées dans les trois

groupes supérieurs. De plus en plus de garçons se trouvent en difficulté face à l'écrit.

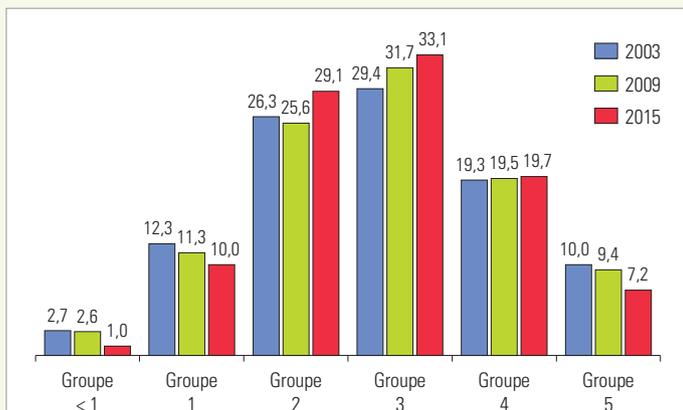
L'écart de performances entre l'éducation prioritaire (EP) et le public hors éducation prioritaire tend à se réduire en 2015, bien qu'il reste significatif. En 2003, cette différence était de 33 points ; en 2015 elle n'est plus que de 20 points sans que la moyenne du public hors EP ne varie. Le score moyen de l'éducation prioritaire augmente de 12 points en 12 ans, restant inférieur à celui du secteur public hors EP.

L'indice de position sociale moyen (IPS) mesure la proximité du milieu familial de l'enfant au système scolaire. Cet indice peut se substituer à la profession des parents pour mieux expliquer les parcours et la réussite scolaire de leurs enfants. Pour les échantillons de 2003, de 2009 et de 2015, la moyenne de l'IPS a été calculée pour chaque école évaluée. Quatre groupes ont ensuite été constitués (quarts), des écoles les plus défavorisées aux plus favorisées (*tableau 20.2*). L'analyse des scores moyens selon ces quarts montre que les scores les plus élevés sont observés dans les quarts constitués des écoles dont l'indice social est le plus haut. L'écart de niveau entre les élèves des écoles les plus favorisées socialement et ceux des écoles les plus défavorisées remonte et avoisine les 30 points après la baisse observée en 2009, principalement due à la hausse du quatrième quart. La réduction des écarts-types quel que soit le quart observé indique que les écarts de niveau sont moins importants dans chaque quart. ■

L'évaluation menée en 2015 reprend en partie des situations des évaluations de 2003 et 2009, et permet ainsi de mesurer l'évolution des performances des élèves. L'évaluation a porté sur 219 questions (items) dont 61 étaient reprises à l'identique de l'épreuve passée en 2009 et 31 reprises de 2003. La population visée est celle des élèves de CM2 des écoles publiques et privées sous contrat de France métropolitaine. En 2015, 286 écoles ont été sélectionnées en vue d'une représentativité nationale. Dans chaque école sélectionnée, tous les élèves de CM2 ont été évalués, soit environ 7 500 élèves.

En 2003, la partie la plus basse de l'échelle est constituée des scores obtenus par les 15 % d'élèves ayant les résultats les plus faibles (groupes < 1 et 1). Le groupe < 1 correspond aux élèves de très faible niveau. À l'opposé, la partie supérieure, constituée des scores les plus élevés, rassemble 10 % des élèves (groupe 5). Entre les groupes 1 et 5, l'échelle est scindée en trois parties d'amplitude de scores égale correspondant à trois groupes intermédiaires (groupes 2, 3 et 4). L'estimation conjointe des modèles de réponse à l'item, à partir des données de 2003, 2009 et de 2015, et la présence d'items communs entre les trois évaluations permettent de garder une échelle aux caractéristiques identiques, dont le découpage en tranches de scores est le même qu'en 2003. On peut ainsi mesurer l'évolution de la répartition des élèves selon les niveaux de l'échelle.

20.1 – Répartition des élèves par groupes de niveaux en 2003, 2009 et 2015 en maîtrise de la langue (en %)



Lecture : en 2015, 29,1 % des élèves appartiennent au groupe de niveau 2 contre 26,3 % en 2003.

Note : par le jeu des arrondis, les totaux des pourcentages peuvent être légèrement différents de 100.

Champ : France métropolitaine, public et privé sous contrat.

Sources : MENESR-DEPP, enquêtes Cedre, compétences en maîtrise de la langue en fin d'école, 2003, 2009 et 2015.

20.2 – Score en maîtrise de la langue selon l'indice de position sociale moyen de l'école en 2003, 2009 et 2015¹

Indice moyen de l'école	Année	Répartition (en %)	Score moyen	Écart-type
1 ^{er} quart	2003	24,8	231	49
	2009	23,8	238	48
	2015	24,6	235	42
2 ^e quart	2003	25,1	247	49
	2009	25,6	249	46
	2015	25,2	250	43
3 ^e quart	2003	24,9	256	48
	2009	24,4	259	48
	2015	24,9	252	41
4 ^e quart	2003	25,1	266	47
	2009	26,2	258	49
	2015	25,3	265	41

Lecture : en 2015, le score moyen des élèves appartenant au quart des écoles les plus défavorisées (1^{er} quart) est de 235, contre 238 en 2009.

1. L'indice de position sociale moyen mesure la proximité du milieu familial de l'enfant au système scolaire. Cet indice peut se substituer à la profession des parents pour mieux expliquer les parcours et la réussite scolaire de leurs enfants.

Note : les évolutions significatives entre 2003 et 2009 et entre 2009 et 2015 sont indiquées en gras.

Champ : France métropolitaine, public et privé sous contrat.

Sources : MENESR-DEPP, enquêtes Cedre, compétences en maîtrise de la langue en fin d'école, 2003, 2009 et 2015.

20.3 – Répartition (en %), score moyen en maîtrise de la langue et répartition selon les groupes de niveaux en 2003, 2009 et 2015

Variable	Année	Répartition (en %)	Score moyen	Écart-type	Groupe < 1	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5
Ensemble	2003		250	50	2,7	12,3	26,3	29,4	19,3	10,0
	2009		251	48	2,6	11,3	25,6	31,7	19,5	9,4
	2015		251	43	1,0	10,0	29,1	33,1	19,7	7,2
Garçons	2003	49,0	247	50	3,5	12,9	26,6	29,6	18,6	8,8
	2009	50,2	247	49	3,3	12,8	26,1	31,3	18,2	8,2
	2015	51,0	244	42	1,4	12,7	32,1	32,1	16,5	5,2
Filles	2003	51,0	253	50	2,0	11,6	26,0	29,2	20,0	11,2
	2009	49,8	255	48	1,8	9,8	25,1	32,1	20,7	10,5
	2015	49,0	258	43	0,5	7,2	25,9	34,1	23,1	9,2
Élèves « en retard »	2003	19,5	211	41	9,7	29,5	35,6	20,3	3,8	1,0
	2009	13,6	215	42	7,7	28,7	36,9	18,6	6,2	1,9
	2015	10,4	210	32	4,6	30,8	47,4	14,6	2,0	0,6
Élèves « à l'heure »	2003	80,5	260	47	1,0	8,1	24,1	31,6	23,0	12,2
	2009	86,4	257	47	1,7	8,6	23,8	33,8	21,5	10,5
	2015	89,6	255	42	0,6	7,5	26,9	35,2	21,8	8,0
Public hors éducation prioritaire	2003	73,3	253	50	2,5	11,0	24,7	30,1	20,6	11,1
	2009	73,1	252	48	2,3	11,0	24,9	32,3	19,8	9,7
	2015	71,8	252	43	0,9	9,2	28,7	33,2	20,3	7,7
Éducation prioritaire	2003	11,2	220	48	7,3	26,4	34,8	19,5	9,3	2,7
	2009	11,0	230	46	5,5	19,7	33,5	26,9	10,7	3,7
	2015	13,1	232	40	2,0	19,2	36,9	28,5	10,3	3,1
Privé	2003	15,5	256	46	0,7	7,9	27,9	33,0	20,2	10,3
	2009	15,8	260	46	1,5	6,9	23,3	32,4	24,3	11,5
	2015	15,1	260	41	0,3	5,7	23,9	36,4	25,1	8,5

Lecture : les filles représentent 51 % des élèves enquêtés en 2003 et 49 % en 2015. Leur score augmente de 5 points entre 2003 et 2015, passant de 253 à 258 ;

0,5 % d'entre elles appartiennent au groupe < 1 en 2015 contre 2 % en 2003.

Note : les évolutions significatives entre 2003 et 2009 et entre 2009 et 2015 sont indiquées en gras. Par le jeu des arrondis, les totaux des pourcentages peuvent être légèrement différents de 100.

Champ : France métropolitaine, public et privé sous contrat.

Sources : MENESR-DEPP, enquêtes Cedre, compétences en maîtrise de la langue en fin d'école, 2003, 2009 et 2015.